

Édito



Cher(e)s
adhérent(e)s

Il me revient l'honneur d'ouvrir ce journal sans vraiment être à l'aise avec l'exercice car il est difficile de coucher en quelques mots les motivations et les engagements qui m'animent. S'il est aisé d'avancer des idées, il n'en demeure pas moins difficile de concrétiser des projets vitaux pour la profession. La pédagogie, la réflexion, les explications sont les bases d'échanges servant à construire des propositions viables. Le travail d'équipe, la solidarité doivent servir à faire comprendre les intérêts de demain. Il faut se projeter dans l'avenir, être pragmatique mais aussi faire preuve d'altruisme pour relever ces défis. C'est sur cette base que je me suis engagé et c'est cette base qui continue à faire grandir la FNDT !

Gilles Alonso, Conseiller technique FNDT

Véhicules relais

La FNDT a été sollicitée pour la rédaction d'un texte réglementaire complétant le dispositif existant pour la gestion des véhicules relais. Revendication avancée par notre Fédération dans les « 37 propositions de la FNDT » présentées en 2016 à l'ensemble des décideurs politiques et administratifs du secteur, notre Fédération a apporté sa contribution. Nous demandons la refonte des dispositions avec une ouverture plus large des possibilités d'utilisation, une gestion administrative simplifiée, un lumineux de couleur nationale et la possibilité que chaque taxi puisse posséder un véhicule relais.

Open data, registre des disponibilités le.Taxi

Le dispositif de registre numérique des disponibilités taxi, également surnommé « Open data », est dans la dernière ligne droite avant son lancement. La FNDT a été reçue en visioconférence par deux fois en janvier afin d'étudier sa mise en œuvre, le déploiement de communication prévu par le ministère des Transports ainsi que les CGU, conditions générales d'utilisation. Avec pour objectif sa mise en place en juillet prochain, d'autres réunions sont au planning, notamment concernant le respect du Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD.

Flambée du prix des carburants

Alors que la TICPE n'a pas été revalorisée par les pouvoirs publics depuis 2018, le poste carburant des chauffeurs de taxi s'envole, atteignant parfois 1,85 € le litre de gazole ! Les propositions de la FNDT ont retenu l'attention des instances mais le contexte n'a pas permis qu'elles aboutissent. Travaillant à la sauvegarde de l'activité taxi, nous espérons que de nouveaux leviers pourront être saisis afin de protéger les entreprises taxis des hausses successives du prix des carburants.

Aides aux entreprises

Face aux conséquences économiques de la cinquième vague pandémique, le gouvernement vient de publier 2 décrets relatifs à l'aide aux entreprises impactées. Nous invitons les adhérents FNDT à se rapprocher de leur comptable avec les informations et consignes transmises via courrier électronique par notre Fédération afin de solliciter, le cas échéant, ce soutien économique. Alors que les déprogrammations hospitalières creusent un peu plus le chiffre d'affaires des taxis, nous demandons une réactivation du DIPA au même titre que certains acteurs de santé et sur des bases de calcul respectueuses du décret. La FNDT regrette que le soutien économique de l'Etat ne repose pas sur les pertes directes de chiffre d'affaires.

Audition de la FNDT à l'Assemblée nationale

Dans le cadre de la mission d'information sur les transports sanitaires instruite par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, la FNDT a été auditionnée le 10 janvier dernier. Répondant aux questions des parlementaires, la FNDT reste vigilante sur les sources d'économies recherchées par la mission et alerte des conséquences d'une harmonisation des tarifs entre taxis et VSL.

Représentativité

Reconnue représentative par le ministère du Travail en 2021, la FNDT participera au renouvellement du Comité national T3P ainsi que du Comité national de suivi des examens (CNSE). Les organisations professionnelles affiliées à la FNDT sont invitées à se préparer administrativement ainsi qu'à amplifier leur communication auprès des taxis de leur département sur les combats locaux et nationaux que nous menons au sein de notre Fédération. Les membres du bureau sont à leur disposition pour les soutenir dans leur dynamique.

ADS en sommeil

Créées avant 2014 mais rendues en mairie car inexploitées, des autorisations de stationnement se voient aujourd'hui illégalement réactivées dans plusieurs communes. La réglementation désormais en vigueur impose la destruction de ces ADS inexploitées et la création d'une nouvelle licence incessible si la demande de mobilité a évolué sur la zone de prise en charge concernée. Pour éviter de fragiliser l'équilibre sectoriel déjà impacté par le contexte pandémique, plusieurs mises en demeure ont été adressées aux municipalités afin de rappeler les textes de référence.

Assemblée générale en Eure-et-Loir

Samedi 5 février dernier, la Fédération départementale des taxis indépendants d'Eure-et-Loir FDTI28 s'est réunie en assemblée générale. Approuvant à l'unanimité le rapport moral, les comptes annuels ainsi que l'élection de 3 nouveaux membres, l'assemblée a rendu hommage à leur ami, collègue et conseiller technique Hervé Linget disparu le 12 avril 2021. Rassemblés au restaurant La Sellerie à Thivars, les participants ont pu rencontrer M. Bernard Pecout venu présenter les produits du groupe MFA et partager un moment de convivialité entre collègues.

Pass vaccinal

De nouvelles dispositions sanitaires sont en vigueur. Le détail de ces dispositions a été adressé aux organisations professionnelles départementales. Face au risque de fragilisation des entreprises induit par ces nouvelles exigences, des aides peuvent être sollicitées. Rapprochez-vous de votre comptable afin d'évaluer votre éligibilité.

Assemblée générale FNDT 2022 : Préparatifs en cours !

Temps fort de notre Fédération, l'assemblée générale de la FNDT se déroulera les 4 et 5 juin 2022 à Nantes. Merci de contacter rapidement Chantal Buzer-Hardy, présidente du Syndicat des Taxis de Loire-Atlantique, afin d'organiser au mieux votre participation.

Contact : T. 06 82 17 35 59
secretariat-stla@orange.fr

Dossiers à suivre

● **Procédures en cours** : DIPA, Doubs, Ordonnance, Expérimentation transports sanitaires, ADS en sommeil ● **Représentativité 2022** ● **Webinaire FNDT sur le registre le.Taxi** ● **ZFE** ● **Véhicules relais**



Éditeur : Fédération Nationale Du Taxi
38, rue de Chartres - 28360 Vitray en Beauce



tél : 06 09 87 29 18
courriel : infocontactfnnt@orange.fr

Directrice de publication :
Emmanuelle Cordier

Comité de rédaction : Dominique Buisson,
Fabien Diaz, Frédéric Guéno, Didier Hogrel,
Amandine Lempereur, Christophe Van Lierde.

Conception : ©Lempickom
11, rue Duvergier - 75019 Paris
Crédits photos : ©Fnnt sauf mention
Dépôt légal, ISSN : en cours
www.fnnt.fr
f @FnntFederationNationaleDuTaxi
t @TaxiFnnt